



# GMR Pro

Programme d'excellence en  
gestion des matières résiduelles

## Optimisez, progressez, performez.

Le programme GMR Pro vise à **stimuler, outiller** et **reconnaître** les efforts des organisations municipales qui s'engagent envers la réduction des matières envoyées à l'élimination. Axé sur l'amélioration continue des pratiques pour l'atteinte d'une gestion durable des matières résiduelles, ce nouveau programme – élaboré par Réseau Environnement et RECYC-QUÉBEC – mise sur l'**approche participative et le partage d'expertise**.

Les participants ont la possibilité de joindre des **communautés de pratiques**, lesquelles permettent aux gestionnaires d'échanger et de découvrir de nouveaux modèles, ainsi que des technologies innovantes. GMR Pro permet également d'**évaluer la performance** des municipalités en fonction des objectifs fixés par le gouvernement, ainsi que d'indicateurs définis en partenariat avec les gestionnaires municipaux.



**Adhérez**  
au programme



**Évaluez**  
votre performance



**Échangez**  
avec les municipalités  
participantes



**Soyez reconnus**  
pour vos efforts

## PROCESSUS EN CINQ ÉTAPES

1

Compilation  
des données

2

Participation aux  
communautés  
de pratiques

3

Évaluation  
du niveau de  
performance

4

Attribution annuelle des  
reconnaisances lors du Colloque sur  
la gestion des matières résiduelles  
de Réseau Environnement

5

Optimisation du  
programme avec  
les organisations  
municipales



## Les champs d'activités ciblées

Les enjeux en gestion des matières résiduelles sont nombreux.  
Les thématiques ciblées par le programme sont les suivantes :

- ✓ Matières recyclables ;
- ✓ Matières organiques (résidus verts, résidus alimentaires et boues des stations d'épuration municipales) ;
- ✓ Installations septiques ;
- ✓ Autres catégories de matières (encombrants, textiles, résidus domestiques dangereux et autres) ;
- ✓ Débris de construction, de rénovation et de démolition (chantier) ;
- ✓ Prévention de la production et réduction de l'élimination ;
- ✓ Information, sensibilisation et éducation ;
- ✓ Suivi, surveillance et contrôle ;
- ✓ Activités municipales exemplaires.



## Les avantages de joindre GMR Pro

- ✓ Recevoir une reconnaissance publique des efforts de votre municipalité ;
- ✓ Avoir accès à un outil de suivi des efforts mis en place et de la performance atteinte année après année ;
- ✓ Accéder à un réseau d'experts ;
- ✓ Renforcer la fierté des citoyens grâce à la mise en place des pratiques exemplaires et à l'amélioration du cadre de vie.

Pour plus d'informations ou pour adhérer au programme, écrivez à :

[gmr@reseau-environnement.com](mailto:gmr@reseau-environnement.com)

255, boul. Crémazie Est, bureau 750  
Montréal (Québec) H2M 1L5  
Tél. : 514 270-7110, poste 343